



VALENCIENNES MÉTROPOLE, partenaire de vos émotions, 35 communes, 192 000 habitants recrute :

Un.e Agent.e de port de plaisance en contrat saisonnier 24h / semaine

Inauguré en 2015, le port de plaisance Valescaut est situé à proximité du centre-ville de Valenciennes. Géré sous forme de régie autonome par Valenciennes Métropole, il dispose d'une soixantaine d'anneaux dans un cadre moderne et convivial. Une borne automatique avec badge permet d'accéder 24h/24 aux services du port (eau, électricité, sanitaires, laverie, station de pompage). Avec environ 200 bateaux de passage et 34 bateaux à l'année en 2022, Valescaut est un des ports fluviaux les plus fréquentés de la région. Il a été certifié « 3 ancrages d'or » par le label de qualité « Gold Anchors » en 2022.

Placé/e sous l'autorité du responsable du port, vous assurez, de mai à octobre, les missions principales suivantes :

1. Accueillir et informer les usagers

- Accueillir, informer et conseiller techniquement les plaisanciers, les professionnels du tourisme fluvial et le grand public sur le fonctionnement du port et sur les possibilités offertes par son environnement (services, tourisme...);
- Assurer le placement des bateaux et la mise à disposition des services du port auprès des plaisanciers.

2. Assurer l'entretien, la maintenance et la sécurité des installations

- Assurer le nettoyage, l'entretien et la maintenance courante des installations (sanitaires, pontons,...);
- Assurer la surveillance du port de plaisance aux horaires d'ouverture ;
- Veiller au respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.

3. Tenir une régie de recette

- Enregistrer la location des postes d'amarraje sur le logiciel de gestion du port, établir les factures pour les plaisanciers et percevoir les recettes pour le compte de Valenciennes Métropole ;
- Relayer le règlement intérieur auprès des plaisanciers et s'employer à le faire respecter.

4. Participer à des actions de promotion et d'animation

- Participer à des actions de promotion et d'animation du port de plaisance.

Profil :

- Autonomie, polyvalence, capacité d'initiative et capacité à rendre compte à la hiérarchie ;
- Sens du contact et du service public ;
- Connaissances du monde de la plaisance et de la relation client ;
- Maîtrise de l'anglais (le néerlandais serait un plus)
- Maîtrise de l'outil informatique (logiciels de base de traitement de texte, tableur...) et d'Internet ;
- Maîtrise des règles de sécurité, des gestes de premiers secours et de prévention incendie ;
- Connaissances pratiques du tri sélectif et des mesures de protection de l'environnement ;
- Brevet de natation 25 mètres ;

Conditions d'emploi :

Agent portuaire chargé de la surveillance et de la sécurité sous contrat saisonnier de droit privé selon la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance, 24h/semaine de mai à octobre (travail le vendredi après-midi, samedi, dimanche et lundi matin).

C **O** **N** **T** **A** **C** **T** Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à Monsieur le Président avant le 15/04/2023-2, place de l'Hôpital Général - CS 60 227 – 59 305 VALENCIENNES Cedex ou par courriel : recrutement@valenciennes-metropole.fr.

Pour toute information - 03.27.096.230.

Site Internet - <http://www.valenciennes-metropole.fr>



Conformément à la réglementation, Valenciennes Métropole conservera votre Curriculum Vitae pour une durée de 2 ans. Vous avez la possibilité de vous opposer à cette conservation et de demander la suppression de votre dossier de candidature auprès du Délégué à la Protection des Données de Valenciennes Métropole. Pour plus d'informations : www.valenciennes-metropole.fr/mentions-legales.